

Réf: Dossier 249801

Avis de constitution

SOCIETE « LES SERVICES DE L'ARCHE »

Siège ABIDJAN ANYAMA Résidentiel lot 2418 ilot  
206 , Lot 2418, Ilot 206

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31 Août 2023 reçus par Me DAN-KONE KATHERINE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES SERVICES DE L'ARCHE »

Objet : Le commerce général ;  
• La création, l'exploitation ou la location-gérance de :  
- Quincaillerie ;  
- Services de pressing ;  
- Laveries et ;  
- Stations de lavage pour les véhicules.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA Résidentiel lot 2418 ilot 206 , Lot 2418, Ilot 206

Dirigeant(s) M COULIBALY HASSAN MOUHAMED  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10317 du 09/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66916/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

